

Mise à jour du contrat de liquidité

La Société Foncière Lyonnaise et Rothschild Martin Maurel ont signé un nouveau contrat de liquidité qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2019.

Ce nouveau contrat est établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité et est conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018, applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il remplace le précédent contrat de liquidité signé avec Rothschild Martin Maurel le 24 septembre 2007.

La plateforme de négociation sur lesquelles les transactions au titre du contrat de liquidité seront effectuées est Euronext Paris.

Il est précisé, qu'en application des stipulations du contrat de liquidité, les situations ou les conditions conduisant à sa suspension ou à sa cessation sont les suivantes :

L'exécution du contrat est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF. Elle est suspendue en outre à la demande de l'Émetteur pour des raisons techniques, telles que le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant son détachement, et ce pour une période qu'il précise.

Le contrat de liquidité pourra être résilié dans les conditions suivantes :

- à tout moment par l'Émetteur, sans préavis ;
- par Rothschild Martin Maurel avec un préavis d'un mois.

A la date du 11 mars 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 092 635 euros
- 2 025 actions

A propos de SFL

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 6,6 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable